

Cher (e) Client (e),

Nous vous informons qu'un nouveau plan de numérotation national entrera en vigueur le 06 Mars 2009 (passage de tous les numéros de téléphone à 10 positions au lieu de 9).

Vos contacts pour les consommables et le fonctionnement du TPE

	Numéros valables jusqu'au 06/03/09	Numéros valables à partir du 06/03/09
Téléphone Help Desk	082 00 50 50 022 95 66 82	08 02 00 50 50 05 22 95 66 82
Fax Help Desk	022 94 40 92	05 22 94 40 92
Equipe commerciale*	06x xx xx xx	06 6x xx xx xx

* cf. contacts envoyés dans notre précédent mailing

Votre TPE sera également impacté par ce changement de numérotation.

Pour vous éviter tout risque de discontinuité du service, nous avons entamé une opération de mise à jour automatique à distance des paramètres d'appel du TPE.

Il est impératif que votre TPE télécharge ces données avant le 06 Mars 2009. Nous vous recommandons vivement d'effectuer une fin de journée (télécollecte) manuelle, même en cas d'absence de transactions, à partir du menu de fonctionnalités sur votre TPE.

Si vous disposez d'un TPE :

- AQUA55 : appuyez sur la touche 4 puis validez, une fin de journée sera déclenchée.
- THALES : appuyez sur la touche « OK » pour atteindre le menu, choisissez la fonction « fin de journée », puis validez, une fin de journée sera déclenchée.
- SAGEM MONETEL : appuyez sur la touche « OK » pour atteindre le menu, choisissez la fonction « BATCH », allez vers « fin de journée », puis validez.

Un ticket de fin de journée sera édité; sinon, réessayer jusqu'à l'obtention de ce dernier.

En cas de problème de connexion du TPE à partir du 06 Mars 2009, **nous vous prions de nous appeler immédiatement.**

Par ailleurs, nous vous remercions de prendre connaissance de l'avis important au dos de cette page.

Veuillez agréer, Cher (e) Client (e), l'expression de nos salutations très distinguées.

Le Directeur Général



AVIS IMPORTANT

Nous vous rappelons ci-après une mesure de sécurité importante à laquelle il faut veiller à l'acceptation d'une carte de paiement :

- La saisie demandée par le TPE des quatre digits doit se faire **par le commerçant** en se référant aux quatre derniers chiffres du numéro de la carte repris sur la face de celle-ci. **Le porteur ne doit en aucun cas, vous communiquer ces chiffres.**
- Si le porteur de carte vous dicte les 4 digits ou insiste pour les saisir lui même, il ne faut surtout pas poursuivre la transaction car il s'agit d'une utilisation frauduleuse. Dans ce cas, merci de contacter d'urgence et discrètement les numéros suivants :

M. BENRAHHAL : 061 15 32 68

Mme KHADROUF : 022 95 66 93

Nous vous prions de bien vouloir diffuser ces rappels à tous vos employés susceptibles de traiter les transactions de paiement par cartes.